

Conditions générales de ventes :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues entre la société SARL VDM, SARL au capital de 25 000 000 F CFP dont le siège social est Vallée d'Orofero, servitude Mataiho, allée 2, Paea et tout utilisateur (ci-après le « Client ») désirant effectuer un achat en Polynésie Française.

SARL VDM se réserve la possibilité de modifier à tout moment sans information préalable du Client ses conditions générales de vente.

Chaque achat est soumis à l'ensemble des clauses des conditions générales de vente applicables à la date de passation de la commande. Le Client ne pourra valider sa commande qu'après avoir pris connaissance des présentes conditions générales.

SARL VDM considère qu'en validant sa commande, le Client a dûment pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte sans réserve.

Sauf convention contraire, expresse et constatée par écrit, toutes commandes de produits même non écrites et plus généralement toutes nos ventes impliquent de la part de nos clients l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur toutes conditions générales d'achat ou tous autres documents émanant du client, quels qu'en soient les termes.

Toute commande ou réservation est définitivement enregistrée par SARL VDM que lorsqu'elle a été confirmée par écrit et pour les prestations avec devis, par devis signé et daté par le client.

Validité du devis :

La validité des prix est de 30 jours (sauf promotion ayant des dates prédéfinies)

Le devis est décerné à titre d'information sous réserve de disponibilité du stock.

Au moment du devis, merci de préciser s'il est nécessaire de rajouter le transport (maritime et/ou terrestre).

Conditions de livraison :

La livraison est offerte à partir de 500 000 F TTC d'achat sur Tahiti. Pour toutes commandes inférieures à ce montant, il sera appliqué un tarif de livraison forfaitaire par zone comme suit :

Zone 1 : Pajara, Paea, Mataiea, Punaauia, Faa'a : 11 000 F HT
Zone 2 : Papeete, Piraé, Arue, Papeari : 16 500 F HT
Zone 3 : Mahina, Papenoo, Faone, Taravao, Afaahiti, Toahotu : 22 000 F HT
Zone 4 : Tiarei, Mahaena, Hitiaa, Pueu, Tautira, Vairao, Teahupo : 27 500 F HT

Le client s'engage à prendre livraison de sa commande dans les 8 jours qui suit la commande.

Au-delà, il sera facturé des frais de stockage sur la base de 1000 F CFP/ m3 par jour calendaire.

La livraison est considérée comme effectuée :

-soit par l'enlèvement de la marchandise par le client

-soit par l'expédition par un transporteur aux conditions convenues

La livraison de la marchandise doit se prévoir avec un minimum de **72 heures** à l'avance.

A la validation de la commande, le client doit fournir un plan de livraison et confirmer l'accessibilité à son chantier pour la livraison. Si pour une raison ou une autre la livraison ne pouvait être effectuée pour des raisons d'accessibilité, La SARL VDM ne saurait en être tenue pour responsable.

Une erreur d'adresse de livraison, de lieu de livraison, d'accessibilité du lieu, de numéro de téléphone pour la prise de rendez-vous, d'absence du client au rendez-vous fixé, ou tout autre problème entraînant la nécessité d'effectuer une nouvelle livraison fera l'objet d'une **nouvelle facturation** aux frais réels de la nouvelle livraison, le paiement de ces frais additionnels seuls permettant la nouvelle livraison.

La marchandise est mise à disposition au pied du camion. Aucune opération de manutention (livraison à l'étage ou dans une pièce particulière) ni de pose ne sera effectuée.

A la réception de la marchandise, il est demandé au client une vérification quantitative et qualitative en présence du livreur.

En cas du refus du livreur, merci de le mentionner sur le bon de livraison. *En cas d'avarie ou d'anomalie constatée, des réserves doivent être portées au bon de livraison. Ces réserves doivent être caractérisées, étant entendu que les mentions « sous réserve de déballage, et d'installation » ou « colis ouvert », n'ont pas de valeur juridique. Ces réserves doivent par ailleurs être confirmées par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 72H de la livraison des produits.*

Le retour des marchandises et les réclamations diverses ne seront pas acceptés au-delà de **72 heures**, après la livraison

Si, au moment de la vérification de la marchandise, il apparaît que celle-ci n'est pas conforme au bon de commande ou qu'elle a été endommagée pendant le transport, le client doit porter ses réserves expresses et/ou refus de la marchandise sur le bon de livraison. Le client doit contacter le plus rapidement possible la SARL VDM soit par téléphone au 40 45 28 41 soit par mail : vdm.charpente@yahoo.fr afin de signaler le problème.

Il est aussi recommandé de prendre des photos et de les envoyer par mail à vdm.charpente@yahoo.fr au plus tôt (max 3 jours).

La SARL VDM s'engagera à procéder à l'échange, au remboursement, et/ou au re-complètement de la marchandise.

Si la marchandise est acceptée sans réserve, la marchandise livrée sera considérée comme non endommagée et conforme à la commande. Dans ce cas, aucun recours ne pourra être engagé par la suite.

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire.

Réclamations :

Nos kits sont réalisés avec le plus grand soin. Nous n'assurons pas la garantie d'évolution de teinte de bois liée aux intempéries, ni les phénomènes de retrait, fissurations ou déformations liés à l'évolution du matériau dans le temps.

Le montage et l'installation sont à la charge et sous la responsabilité des clients

Les réclamations sont acceptées uniquement sur les pièces et uniquement avant le montage des kits.

La SARL VDM ne peut être tenu responsable des dommages de toutes nature, tant matériels qu'immatériels, qui pourrait résulter de la mauvaise utilisation, ou de la mauvaise installation des kits commercialisés. De ce fait, la SARL VDM ne pourra être mis en cause si le Client ne tient pas compte de ces recommandations, et si le Client rencontre des difficultés lors de l'installation du produit dut aux non-respects des consignes.

Le bois est une matière vivante dont l'aspect évolue avec le temps. Afin de garantir la longévité et la résistance de nos produits, ceux-ci sont traités. Ce procédé peut entraîner l'apparition temporaire de tâches sur le bois. Celles-ci sont normales et ne constituent en aucun cas un défaut. Elles disparaîtront naturellement avec le temps tandis que le produit conservera durablement tous les avantages du traitement.

Le bois est un produit naturel cela signifie qu'il peut se produire de légères déformations (ou singularités) variant d'un produit à l'autre.

Les éléments suivants ne peuvent entrainer de réclamation ou d'échange :

-Nœuds dans le bois

-Nœuds se détachant du bois et ayant un diamètre maximum 30 mm.

-Nœuds se détachant ou de légers dommages aux bords (rainure et languette) si au montage le recouvrement est garanti

-Coloration dans le bois

-Des déchirures droites qui ne fendent pas la planche, des fentes qui ne dépassent pas 12cm

-Apparition de résines sur une longueur maximale de 5cm

-Déformation et gauchissement du bois, si le montage n'en est pas gêné (la pression de la toiture redressera le plus souvent la planche).

Montage :

Préparation du sol : le client est chargé de niveler le sol avant le montage de l'abri ; une dénivellation de 1cm maximum peut être tolérée sur la surface totale.

La SARL VDM ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de dégradation de la construction due à un mauvais nivellement du terrain.

Garantie :

Le client bénéficie d'une garantie contractuelle de 1 an pièces sur les articles fournis par la société. En cas de pièces défectueuses ou manquantes les pièces de remplacement seront envoyées au client. Les kits en bois devront être lasurés à l'intérieur et à l'extérieur aussitôt après le montage par le client (la lasure extérieure doit être colorée afin de protéger le bois des ultra-violets) ; les kits devront être obligatoirement montés sur des fondations ou une structures permettant de reprendre les charges de la structure du kit.

Le non-respect de ces clauses entraînera l'annulation de la garantie. Toute modification apportée à nos kits bois entraînera la nullité de la garantie.

Pour tout retour de marchandise, se munir obligatoirement de la facture originale. Échange sous 30 jours sur présentation de la facture **uniquement**.

La marchandise sera reprise que si elle est dans son état d'origine (pièces non coupées, non percées, emballage d'origine (lambris, bardage bardeaux, ...)). Les frais de livraison du retour de marchandise sont à la charge du client.

Nos ventes sont faites au tarif en vigueur au jour de la livraison et nous nous réservons le droit de modifier le tarif sans préavis. Toute instance au fond ou en référé, engagée par ou contre la société serait de la compétence exclusive des tribunaux de Papeete.

Réserve de propriété :

Toute marchandise non réglée entièrement demeure la propriété de la SARL VDM charpente (Loi 80-335 du 12/05/1980). Ce droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leurs prix si elles ont déjà été revendues.

À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, la SARL VDM pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à la SARL VDM et les acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié l'acheteur.

Conditions de paiement :

La signature du devis engage une commande et donc une réservation de la marchandise. La commande est payable comptant (sauf stipulations contraires particulières). La marchandise sera livrée que si le montant total de la commande nous est parvenu.

Toute facture impayée dans les 30 jours suivant la livraison porte intérêt à 11% de frais de recouvrement à la charge du débiteur sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire ainsi qu'au paiement des frais de contentieux engagés.

Pour une réservation, un versement d'acompte de 30% du montant du devis TTC sera demandé. Pour une annulation partielle ou complète de commande faite par le client, les acomptes versés seront conservés par la SARL VDM.

Toute annulation de la commande par la SARL VDM et sauf en cas de force majeure, entraînera le remboursement de l'acompte versé par le client, dans les conditions légales, à l'exclusion de toute autre indemnité.

Pour tout paiement par virement, merci de nous indiquer le numéro du devis.